

## **Organisateur de l'activité**

- **Nom**  
Hertzberg
- **Prénom**  
Philippe
- **Raison sociale**  
Représentant local du Mouvement Européen des Hauts-de-Seine

## **Informations pratiques**

- **Intitulé de l'activité**  
Les Jeudis de l'Europe
- **Description de l'activité**  
Conférence sur le thème de "L'Europe contre les GAFA"
- **Date et heure**  
7 juin 2018 à 20h30
- **Lieu**  
Foyer des associations de Ville d'Avray
- **Nombre de participants**  
10
- **Catégories de publics présents**  
Membres et non membres du Mouvement Européen France

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**  
Daniel Desesquelle, journaliste et présentateur de l'émission "Carrefour de l'Europe" sur RFI et membre du 3ème collège du MEF
- **Thèmes évoqués**  
Position de l'Europe vis à vis des GAFAM (Google, Apple, Facebook et Amazon) et GAFAM (+Microsoft). Rôle majeur joué par le Parlement Européen dans l'adoption de la directive européenne RGPD (Règlement général sur Protection des Données Personnelles) entrée en application le 25 mai 2018 dans tous les états membres. Ce règlement renforce la responsabilité des organismes dépositaires des données des internautes. Ils doivent désormais en assurer une protection optimale à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

## Synthèse de l'activité

- **Pistes de proposition formulées**  
La position de l'Europe à l'égard des GAFAM est un excellent exemple du rôle protecteur que peut jouer l'Europe à l'égard des citoyens européens. La loi RGPD issue de l'application d'un règlement européen doit permettre de mieux protéger les données personnelles des Européens à l'ère numérique. Il renforce les droits des internautes et établit des obligations claires pour les entreprises dans le traitement des données. Il prévoit notamment des amendes allant jusqu'à 20 millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires pour les entreprises prises en faute.  
Il impose à tous les GAFAM et GAFAM (dont le CA est même supérieur au PIB de certains pays européens) de demander aux citoyens européens leur consentement explicite pour l'exploitation commerciale de leurs données personnelles et en pose des limites.
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**  
La question qui reste soulevée est celle de la stratégie d'optimisation fiscale menée par ces sociétés multinationales et plus particulièrement de la nécessaire harmonisation fiscale intra européenne avec notamment la question de la mise en place d'une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (Accis) appliquée à tous les états membres.  
En effet, Apple qui a installé son siège social en Irlande ne verse actuellement que 0,02% d'impôts sur ses revenus alors que le taux de l'impôt sur les sociétés est de 12,5% dans ce pays. Or, ce projet d'harmonisation fiscale a été rejeté par 5 pays du Conseil de l'Europe qui réunit les représentants des gouvernements des 28 états membres alors qu'ils ne représentent que 1/100ème de la population européenne.  
Le principe de la décision à l'unanimité des 28 (ou 27 si on exclue l'UK) états membres associé à celui de "un pays, une voix" constituent un important facteur de blocage en matière d'harmonisation fiscale des entreprises.
- **Pistes de proposition formulées**  
Il a été souligné l'existence de moteurs de recherche européen indépendants des GAFAM tel que Qwant, lancé en 2013 et basé en France qui s'engage à ne pas tracer ses utilisateurs, ni à vendre

leurs données. Or, peu de personnes les utilisent à ce jour, sans doute par manque d'information.

## **Facultatif**

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Chacun des participants a été amené à apporter son commentaire sur le sujet des GAFAs et tous se sont accordés sur la nécessité de développer de nouveaux outils au niveau européen afin de ne pas devenir totalement dépendants de ces acteurs et de trouver une voie originale entre les modèles actuels américain ou chinois.

A la question posée dans la Consultation sur l'Europe : Quelles décisions prises au niveau de l'UE vous rendraient plus fier/fière d'appartenir à l'Union?

En complément de cette problématique, le sujet qui a été évoqué lors de la consultation et qui a fait l'unanimité des participants est celui de la nécessité pour l'Europe de définir une véritable stratégie concernant le développement de l'Intelligence Artificielle (IA) et plus particulièrement celui de la question de l'éthique liée à l'IA et de la protection des données qu'elles soient personnelles ou industrielles. La loi RGPD ne serait que le premier étage de la fusée. Il semble donc impératif que l'Europe s'engage à fixer de nouvelles règles éthiques pour éviter toute dérive sur un sujet aussi sensible que les multiples applications de l'IA à venir.